

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

DECADI 20 Brumaire.

(Ere vulgaire)

Mercredi 11 Novembre 1795.

Combat très vif entre les Autrichiens et les Français. — *Sortie de la garnison de Mayence.* — *Passage du Rhin par deux colonnes autrichiennes.* — *Générosité des Autrichiens envers le général Dufour.* — *Lettre du général Pichegru au maréchal de Clairfayt à ce sujet.* — *Discours du roi d'Angleterre prononcé à l'ouverture du parlement.* — *Motion d'ordre sur l'état où se trouve le département des Bouches-du-Rhône.* — *Discussion et résolution à ce sujet.* — *Discussion sur la désertion.*

A V I S.

Cette Feuille ayant été interrompue depuis le 18 vendémiaire jusqu'au 8 brumaire inclusivement, on remplira la lacune des événemens par plusieurs supplémens, qui seront distribués incessamment aux Souscripteurs. Pour les indemniser entièrement des retards qu'ils ont éprouvés, leurs abonnemens seront reculés de 15 jours au-delà du terme qu'ils avoient à courir.

Les Souscripteurs, dont les abonnemens expiroient au 30 vendémiaire, sont priés de renouveler pour le 15 brumaire présent mois.

Le prix actuel est de 100 liv. pour trois mois.

A L E M A G N E.

De Francfort, le 31 octobre.

La gazette de cette ville porte, sous le titre de bulletin officiel de l'armée aux ordres du maréchal de Clairfayt, que le 29 au matin, les Autrichiens ont attaqué l'armée ennemie, campée devant Mayence, & qu'ils ont obtenu un avantage signalé, lequel consiste en la prise d'assaut de divers retranchemens, de plusieurs piéces de canons, d'une grande quantité de charriots de munitions, ainsi que de deux généraux, deux adjutans-généraux du général en chef, & de plus de 1500 hommes. Selon ce même bulletin l'armée française étoit forte de 52 bataillons & de 5 régimens de cavalerie. Les Autrichiens ont perdu, dans cette occasion, les deux généraux Baron de Schmirzing & le comte de Valkenstein, qui ont été tués; on évalue la perte en hommes, à environ 1300, les Français ayant tenu assez long-tems avec une courageuse intrépidité.

L'armée autrichienne est dans ce moment maîtresse des auteurs d'Appenheim & de Binghen, & son avant-garde est, dit-on, à Creutznach.

Le 28 au soir, le maréchal de Clairfayt avoit fait entrer dans Mayence trois régimens pour renforcer la garnison de cette place. Le lendemain, à trois heures du matin, deux fortes colonnes d'Autrichiens passèrent le Rhin, l'une au-dessous de Mayence dans les environs de Schierstein, pour tourner les batteries de Mombach; l'autre au-dessus de la forteresse dans le voisinage de Groegyer, pour tourner celles de Leubenheim, & couper la retraite des Français par la chaussée de Mannheim.

Les choses ainsi disposées, la garnison de Mayence, en très-grande force, fit une sortie: elle fut divisée en trois colonnes; la première se dirigea sur Mombach, la seconde sur Bretzenheim, & la troisième sur Hechtsheim.

A Mombach, les Français firent une vive résistance à la colonne sortie de Mayence, qui les attaqua en front & qui eut beaucoup à souffrir; mais dès qu'ils virent arriver de Bodenheim la colonne qui venoit pour les tourner, ils abandonnèrent leurs batteries & se retirèrent par Guntzenheim.

Ils furent poursuivis si vivement qu'ils ne purent pas se rallier à leurs compagnons qui étoient déjà attaqués à Bretzenheim par la colonne du centre, & ils furent à-peu-près dispersés.

Les deux colonnes qui avoient conquis les batteries & le bois de Mombach, s'étant portées sur la gauche de Bretzenheim, tandis que la colonne du centre attaquoit en front les redoutes des Français dans cet endroit, ceux-ci se retirèrent sans faire beaucoup de résistance.

A l'égard de ceux de Hechtsheim & de Weissenau, se voyant sur le point non-seulement d'être tournés, mais même d'être coupés & pris par la réunion de toutes les colonnes, ils se retirèrent pareillement.

On se rappelle la manière humaine avec laquelle les Autrichiens ont agi envers le général Dufour sur le champ de bataille, & la manière généreuse avec laquelle les officiers Autrichiens ont traité ce général, depuis qu'il est leur prisonnier. Le général Pichegru n'a pas tardé

à en être instruit, car la renommée se plaît à publier les vertus des héros; elle lui a raconté tout ce qui avoit eu lieu entre les Autrichiens & son frere d'armes, & le général Pichegru a écrit au maréchal de Clairfayt la lettre que voici.

MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

« La bravoure & l'humanité ont été de tout tems indivisibles, mais je les trouve réunies sur-tout en votre personne, monsieur le général, & en celles des officiers qui sont sous vos ordres. Vous en avez donné une nouvelle preuve en la personne du général Dufour, & l'estime & la bonté que vous lui avez montrées n'ont pu m'être ignorées. Je vous prie d'en agréer ma reconnaissance avec l'assurance que je rendrai la pareille à tous ceux qui deviendront nos prisonniers. Permettez-moi en même-tems de vous marquer la reconnaissance & l'estime dont je suis pénétré pour M. le comte de Haddak qui a volé au secours du général Dufour & qui a su le consoler de ses revers par beaucoup d'humanité.

» Pri l'honneur d'être, avec une estime distinguée, monsieur le général, &c. Le commandant de l'armée française du Rhin & de la Moselle ».

PICHEGRU.

(Extrait des gazettes allemandes.)

ANGLETERRE.

De Londres, le 2 novembre.

L'événement dont nous avons donné hier au précis tiré du Morning-Chronicle, exige que nous revenions sur les détails de la journée du 29 octobre.

A deux heures & un quart le roi monta dans sa voiture de parade pour se rendre, selon l'usage, à la chambre des pairs & faire l'ouverture du parlement. On remarquoit dans une foule de près de 150 mille personnes qui bordaient le passage de S. M. une multitude d'hommes dont les discours & la contenance annonçoient les projets les plus sinistres. Pendant que les gardes écartoient avec peine la foule, une balle vint percer une glace de la voiture; & dans la cour du palais une pierre lancée avec force brisa une seconde glace de la portière, mais sans atteindre S. M.

Un nommé Dinckan, accusé d'avoir lancé une pierre, fut arrêté & traduit devant le magistrat: au retour du roi, la voiture fut encore assaillie; enfin, pendant que S. M. se rendoit à l'hôtel de Buckingham, après la séance, des factieux se jetterent encore sur sa voiture, & l'un d'eux, habillé en vert, se jeta sur la portière dans le dessein de l'ouvrir de force: le cocher fouetta ses chevaux, & malgré que les roues fussent saisies par plus de trente personnes, il parvint à tirer le roi au galop du danger qu'il couroit en ce moment. La populace se jeta alors avec fureur sur la voiture de parade qu'on ramenoit à la remise, & la mis en pièces.

Le lendemain, il fut publié une proclamation, dans laquelle S. M. enjoit à tous les magistrats & à tous ses sujets de faire tous leurs efforts pour découvrir les auteurs & complices de cet attentat, & on promet mille livres sterling en or de récompense à quiconque fera traduire en jugement un individu quelconque qui sera convaincu d'avoir participé à l'attentat.

Les deux chambres ont voté deux adresses au roi;

l'une sur le discours de rentrée, & l'autre sur l'événement du 29. Dans les débats qui ont eu lieu pour la rédaction de ces adresses, tous les orateurs ont insisté sur la nécessité de la paix.

Le discours du roi, malgré les phrases d'usage qui ont pour objet de rassurer le peuple sur le bon état des affaires publiques & de promettre de grands avantages de la continuation de la guerre, laisse échapper quelques traits relatifs au retour possible de la paix, comme on pourra s'en convaincre par la lecture de ce discours arrangé avec l'adresse ordinaire du ministre Pitt. Voici ce discours, sur lequel il a paru déjà quelques notes que nous allons recueillir:

Milords et Messieurs,

C'est une grande satisfaction pour moi de penser que, malgré les nombreux événements qui ont été funestes à la cause commune, l'état qui résulte de la situation générale a, sous plusieurs aspects importants, été réellement amélioré durant le cours de la présente année.

L'Italie a été garantie de l'invasion dont les Français la menaçoient, & l'ennemi a été repoussé bien au-delà des lignes qu'il occupoit; il y a aussi lieu d'espérer que les nouvelles opérations de l'armée autrichienne ont arrêté les progrès qu'il avoit faits du côté de la Germanie, et l'a contraint de renoncer aux projets offensifs qu'il poursuivoit dans ce quartier.

Les succès qui ont accompagné les opérations militaires des Français dans les autres parties de la campagne, les avantages qu'ils ont retirés des traités séparés qu'ils ont conclus avec quelques-unes des puissances qui s'étoient engagées dans cette guerre, sont loin de compenser les maux qu'ils éprouvent de sa continuation.

La destruction de leur commerce, la diminution de leur puissance maritime, l'embarras & la détresse incomparable de leur situation intérieure, ont produit l'impression qu'on devoit naturellement en attendre; & un sentiment universel semble régner dans toute la France, c'est que le seul remède à ces calamités, dont le poids augmente chaque jour, est dans le retour de la paix & l'établissement d'un gouvernement stable.

Les déchiremens & l'anarchie qui ont si long-tems régné dans ce pays ont conduit à une crise dont il est impossible de prévoir l'issue, mais qui, d'après toutes les probabilités humaines, doit amener des circonstances de la plus haute importance pour l'intérêt général de l'Europe. Si cette crise se termine par un ordre de choses compatible avec la tranquillité des autres états, & qui puisse apporter un espoir raisonnable de sûreté & de durée pour les traités qui pourroient être conclus, l'apparence d'une disposition à traiter pour une paix générale ne manquera pas d'être saisie de ma part avec le plus vif désir de lui donner un plein et prompt effet. Mais je suis persuadé que vous conviendrez avec moi que rien n'est plus convenable pour obtenir & accélérer cette fin désirable, que de montrer que nous sommes préparés pour l'une & l'autre alternative, & déterminés à poursuivre la guerre avec la plus vigoureuse énergie, jusqu'à ce que nous ayons les moyens de conclure, de concert avec nos alliés, une paix telle que la justice de notre cause & la situation de l'ennemi nous donnent le droit de l'attendre.

D'après ces vues, je continue de faire les plus grands

efforts pour conserver & augmenter notre supériorité navale & parvenir à d'actives & vigoureuses opérations dans les Indes-Occidentales, à l'effet d'assurer & d'étendre les avantages que nous avons obtenus dans cette partie, & auxquels sont si étroitement attachées nos ressources commerciales & notre force maritime.

Je me repose avec une entière confiance sur la continuation de votre zèle & de votre ferme appui; sur la constante bravoure de mes flottes & de mes armées; sur le courage, la persévérance & l'esprit public de toutes les classes de mon peuple.

Les actes d'hostilité commis dans les Provinces-Unies sous l'influence & la direction de la France m'ont obligé de les traiter comme si j'étois en état de guerre avec ce pays. La flotte que j'ai employée dans les mers du Nord a reçu la plus cordiale & la plus active assistance de la force navale fournie par l'impératrice de Russie, & se trouve en effet, par ce moyen, capable d'arrêter toutes les opérations de l'ennemi dans ces parages.

J'ai conclu des traités d'alliance défensive avec les deux cours impériales; & les ratifications du traité de commerce avec les Etats-Unis d'Amérique, que je vous ai annoncé l'année dernière, sont maintenant échangées.

J'ai eu soin qu'on vous mit sous les yeux des copies de ces traités.

Messieurs de la chambre des communes,

Je vois avec un profond chagrin que les besoins du service public exigeront de nouvelles augmentations aux charges qui sont imposées sur mon peuple. J'ai la confiance que leur poids sera en quelque sorte allégé par l'état florissant de notre commerce & de nos manufactures, & que nos dépenses, quoiqu'elles montent nécessairement très-haut, pourront, d'après les circonstances actuelles de la guerre, être considérablement diminuées en comparaison de celles de l'année présente.

Mylords et messieurs,

J'ai observé depuis quelque tems, avec la plus grande inquiétude, le haut prix du grain, & cette inquiétude est augmentée par la crainte que le produit de la récolte de froment de cette année n'ait pas été telle qu'elle pût soulager mon peuple dans les maux qui l'affligent.

L'esprit d'ordre & de soumission qui s'est presque généralement manifesté dans ces momens critiques, vous seront, j'en suis persuadé, un nouveau motif de vous appliquer avec le zèle le plus actif à l'examen des mesures qui peuvent alléger la détresse actuelle, & prévenir, autant que possible, le renouvellement de semblables embarras pour l'avenir. Je n'ai rien négligé de mon côté qui pût tendre à ce but, & vous pouvez être assurés, que je concourrai de tout mon cœur à l'exécution des déterminations que la sagesse du parlement pourra lui inspirer sur une matière qui intéresse si particulièrement mon peuple, dont le bien sera toujours l'objet le plus cher à mon cœur.

On a célébré ces jours derniers, à la Tête de Shakespear, fameuse taverne de cette capitale, l'anniversaire de l'élection de M. Fox, comme membre du parlement pour Westminster. L'assemblée étoit très-nombreuse; les principaux membres de l'opposition s'y sont trouvés; il y a eu un dîner somptueux, très-gai & très-animé, qui s'est

terminé, selon l'usage, par des toasts conformes à l'esprit de cette assemblée. Celui d'une prompte et honorable paix entre la Grande-Bretagne et la république française a été porté par M. Fox & reçu avec des applaudissemens universels; plusieurs membres du parlement s'engageront à renouveler dans la chambre des communes cette proposition de la paix, & à l'appuyer de toutes leurs forces. M. Sheridan proposa de boire à la cause de la liberté sur toute la terre, & ce toast fut accueilli avec les mêmes transports. Dans un discours que prononça M. Fox, il se défendit d'avoir jamais voulu attaquer la constitution britannique, qu'il regardoit comme la plus propre à faire le bonheur & la gloire du peuple anglais; mais, ajouta-t-il, ce ne sont pas les formes d'une constitution que j'admire, c'est l'esprit de liberté qui y donne la vie & qui doit perfectionner ces formes mêmes. Je n'admire pas moins cet esprit qui naît des vrais principes de liberté & des droits sacrés de l'homme.

Malgré la facilité que le ministre a trouvée jusqu'ici à subvenir par des emprunts & des arrangemens financiers aux besoins extraordinaires qu'entraîne l'état de guerre, on parle déjà d'une ressource extraordinaire que les circonstances pourront bien rendre nécessaire. Depuis quelques années, il est fort question d'une spéculation sur une certaine quantité de terres de la couronne, dont la vente pourroit fournir un fonds considérable, & quelques personnes pensent qu'on pourra bien avoir recours à ce moyen pour le service de l'année prochaine.

Fonds publics.

Banque, 167 $\frac{1}{4}$. — Annuités à 3 pour 100 consolidées, 68 à 67 $\frac{1}{8}$. — Indes, 19 $\frac{1}{4}$.

FRANCE.

De Paris, le 19 brumaire.

Il y a peu de tems qu'on demanda l'ouverture de la bourse; aujourd'hui, on en demande la clôture. Il y a quelques jours on confioit à des banquiers la fortune publique; aujourd'hui on les dénonce. On a cherché tous les moyens de revivifier le commerce, & le commerce a tout fait pour ruiner l'état; on a travaillé sur les finances dans le silence des cabinets, on a discuté sur cet objet important dans les comités, par-tout on a beaucoup écrit, loué, critiqué, bâti des systèmes, présenté des moyens, & tous les résultats n'ont servi qu'à augmenter la misère publique & discréditer les assignats.

Tout ce qu'il nous reste à faire maintenant, c'est de mettre notre confiance dans les opérations du nouveau gouvernement. Le seul conseil que nous puissions nous permettre de lui donner, c'est de hâter l'heureux moment où il pourra porter quelque soulagement à la misère universelle.

On ne peut plus tolérer, ni les abus du commerce, ni ceux de la bourse, ni les coupables efforts des agioteurs de toute espèce; il faut un terme aux maux de l'état; il faut un terme à la misère publique. Un pas de plus, & nous sommes tous dans l'abîme; nos ennemis triomphent, & la république chancelle. Vous qui tenez en mains les rênes du gouvernement, entendez nos cris plaintifs; frappez nos barbares oppresseurs, vengez le peuple & l'humanité outragée; votre intérêt, votre gloire, votre félicité commune, tout vous y invite.

Des hommes qui calomnient sans cesse le directoire exécutif lui supposent l'intention de s'entourer des ci-devant députés, sortis de prisons par l'amnistie, & de placer auprès de toutes les administrations & des tribunaux les ex-conventionnels qui n'ont pas été réélus. Nous ne croyons jamais que ce soit un titre à sa confiance que de n'avoir obtenu celle d'aucun département; & il ne s'exposera pas à discréditer d'avance les nouvelles administrations & les places dont il dispose, en les confiant à des hommes qu'environne la défaveur publique, & qui, pour la plupart, ont été les agens de la tyrannie détruite. C'est en n'alarmant point l'opinion que le directoire peut espérer de la conquérir. Et sans l'opinion, on ne gouverne pas dans un pays libre; & sans l'opinion, on est bientôt renversé, sur-tout en France. Le directoire doit se défier aussi d'une foule d'intrigans qui l'assiègent déjà, qui cherchent à le surprendre, & qui, sous le beau nom de patriotes qu'ils souillent, veulent accaparer des emplois qu'ils sont incapables de remplir. Les prétentions sans talent se réveillent plus que jamais. Une des folies d'Hébert & de ses complices étoit de croire que le patriotisme suppléoit à tout. De-là, ce torrent de maux dont les plus stupides des hommes inonderent en peu de mois toute la France. Ce danger nous menace encore en ce moment. L'ignorance est à la porte de toutes les places, & se dispose à les envahir en affichant un patriotisme qui, quand il seroit de vieille date, ne donne pas les lumières nécessaires pour faire le bien.

Lemaître fut jugé hier & condamné à mort par la commission militaire de la section Lepelletier. Ses complices ont été condamnés ou à la détention, ou aux fers.

Le citoyen Gaudin n'ayant pas accepté la place de ministre des finances, le directoire exécutif a nommé pour le remplacer le citoyen Faypoul, ci-devant chef d'un bureau du comité de salut public.

On écrit d'Aix, que depuis quelque tems il se commettoit, dans cette ville & aux environs, des vols multipliés. Les recherches firent soupçonner que les auteurs de ces actes criminels avoient des liaisons avec l'exécutif des hautes-œuvres. La force armée se transporta dans l'habitation de ce dernier, & on y trouva une grande partie des effets volés: il a été mis sur-le-champ en arrestation.

On ne parle en Allemagne que de la paix que vont faire, dit-on, les électeurs de Mayence, de Cologne & le Palatin avec la France. L'Autriche auroit bien voulu empêcher cette paix particulière; mais elle perd l'espoir d'y réussir. Les conditions du traité seroient les mêmes que de celui avec la Prusse. L'empereur est tellement affaibli, qu'il fait par tout des recrutemens; il leve dans ce moment 100 mille hommes; il a fait mettre Philipsbourg en état de siège; la disette se fait sentir dans tout l'Empire, & la peste ravage la Hongrie.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENT.

Séance du 19 brumaire.

Après la lecture de la correspondance, Siméon a obtenu la parole pour une motion d'ordre; l'état où se trouve le département des Bouches-du-Rhône est l'objet sur lequel il a appelé l'attention du conseil.

Il a rappelé tous les maux que ce département a soufferts sous Robespierre; dans les tems où les clubs d'Aix, de Marseille, lançoient chaque jour des arrêts de mort, chaque soir on saisissoit les citoyens pour les conduire à la lanterne; chaque matin on se demandoit avec effroi, combien de citoyens avoient été pendus dans la nuit.

L'opinant dénonce ensuite Fréron; il expose que les décrets des 5 & 13 fructidor avoient obtenu un assentiment unanime dans ce département.

Si depuis il s'y est commis quelque excès, on doit les attribuer à la crainte de voir renaitre le régime de Robespierre. Mais, dans ce moment, on fuit de Marseille; plusieurs de ses habitans ont été sabrés pour cause de fédéralisme: Fréron est accompagné de deux individus du nombre des 28 qui avoient été enfermés au château du Ham. Qu'ils jouissent de l'amnistie, dit l'orateur, je ne leur envie pas cette faveur; mais qu'ils ne puissent plus nuire, voilà ce que je demande.

Après plusieurs autres détails, l'opinant demande le rappel des représentans en mission.

Colombelle assure que Fréron a rempli sa mission d'une manière digne d'éloges; il représente d'ailleurs que les plaintes contre lui doivent être portées au directoire exécutif.

Un membre veut dénoncer aussi Réverchon; des murmures l'interrompent.

Plusieurs opinans appuient la demande de Colombelle. Damolard cite le décret qui veut que les représentans en mission, lors de l'installation du directoire, n'y restent que jusqu'à l'instant où il leur aura notifié cette installation. Il demande donc qu'on se borne à demander au directoire quelles mesures il a prises à cet égard. — Cette proposition est adoptée.

Plusieurs membres demandent la parole. Dubois-Dubay représente que rien n'est plus urgent que de s'occuper de la loi sur la désertion. Gossuin monte à la tribune. Saladin s'y présente en même tems, & demande la parole pour une motion d'ordre relative à lui-même: il importe, dit-il, que le peuple sache qu'il n'y a ici que des députés sans reproche.

Le conseil donne la parole à Gossuin.

Plusieurs membres parlent sur le fond du décret.

On procède à l'appel nominal pour constater si les membres présens sont au nombre requis par la constitution.

Il n'y a rien de statué sur le projet de Gossuin; il est ajourné à une autre séance.

Bourse du 19 brumaire.

Inscriptions	50.
Louis	3350-60-80-3350-3320
	3500-3290.